

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Plaine Saint-Denis, le 31 octobre 2023



## LANCEMENT D'UN APPEL À PROJETS POUR L'OCCUPATION D'UN BÂTIMENT TERTIAIRE DE 800 M<sup>2</sup> SUR UN SITE FERROVIAIRE À ROUEN

**SNCF Immobilier lance l'appel à projets « Correspondances à Saint-Sever 2 ». Il concerne la mise à disposition d'un ancien bâtiment administratif d'environ 800 m<sup>2</sup> afin d'y développer un projet d'Urbanisme Transitoire. Le bien se situe à l'entrée du site de Saint Sever à Rouen où était implantée une ancienne halle de marchandises.**

L'ancien bâtiment administratif de la SNCF, au cœur de Rouen rive gauche, comprend un rez-de-chaussée, un étage, pour une surface développée totale de 814 m<sup>2</sup>, soit 2 niveaux de 407 m<sup>2</sup> chacun sur un terrain d'une superficie d'environ 1 750 m<sup>2</sup>.

Riche de ces expériences, SNCF Immobilier étend sa démarche d'urbanisme transitoire à une nouvelle partie de l'emprise ferroviaire de Saint-Sever en proposant la mise à disposition du dernier bâtiment encore vacant de ce site.



SNCF Immobilier, en lien avec la Ville et la Métropole de Rouen, souhaite à long terme structurer ce site en un nouveau morceau de ville intégré au quartier et ouvert aux habitants.

Exploité par différents transporteurs de marchandises et logisticiens jusqu'en 2012, le site de Saint-Sever est aujourd'hui partiellement occupé par des associations, des entreprises ou des collectivités. Une partie du foncier sur laquelle était implantée l'ancienne halle de marchandises, héberge l'Atelier Lucien, tiers-lieux de 7 500 m<sup>2</sup>, nommé le « Quartier Libre de Rouen ».



L'Appel à Projet sur le bâtiment tertiaire vise à assurer la transition de ce site ferroviaire vers son usage futur et définitif en répondant aux objectifs ci-dessous :

- Proposer des activités et services en cohérence avec le tissu socio-économique du quartier Saint-Sever qui permettra de répondre aux besoins et enjeux de ce quartier en devenir ;
- Favoriser la mixité et la diversité tant au niveau des activités proposées qu'au niveau des usagers ;
- Participer à l'émergence de projets promouvant des innovations économiques, sociales, culturelles et environnementales au profit du quartier et du territoire.

Le terme de l'ensemble de ces occupations temporaires est fixé au 31/10/2031 car le site prévoit d'accueillir le projet de la future gare rive gauche de Rouen.

Le règlement détaillé de l'appel à projets pour l'occupation du site de Saint Sever à Rouen est disponible sur la plateforme : <https://www.epublimmo.sncf> respectant la procédure de sélection préalable conformément aux dispositions de l'article L. 2122-1-1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques.

Pour candidater, des visites obligatoires sont prévues le **20 novembre 2023 à 11h**. Les dossiers de candidature sont à remettre pour le 15 janvier 2024 en vue d'une désignation du lauréat le 19 février 2024. La date de prise d'effet du bail est prévue le 26 février 2024. (NB : ce calendrier est indiqué à titre prévisionnel et est susceptible d'être modifié par SNCF Immobilier. Dans cette hypothèse, SNCF Immobilier en informera les candidats au préalable.)

#### À PROPOS DE SNCF IMMOBILIER

Au sein de la société SNCF, SNCF Immobilier assure pour les cinq sociétés du groupe les missions de : facility management tertiaire, la gestion et l'optimisation immobilière du parc d'exploitation, l'aménagement et la valorisation des biens fonciers et immobiliers non utiles au système ferroviaire avec notamment sa filiale d'aménagement et de promotion immobilière Espaces Ferroviaires, et celle d'opérateur du logement et de bailleur social avec sa filiale ICF Habitat, et son patrimoine de 100 000 logements (dont 85% de logements sociaux). SNCF Immobilier comprend 7 directions immobilières territoriales qui travaillent avec les acteurs locaux sur l'ensemble du territoire national.

#### CONTACT PRESSE :

Philippe Planchot : 06 12 83 02 05 [philippe.planchot@sncf.fr](mailto:philippe.planchot@sncf.fr)

Plus d'information : : <http://www.presse-sncf-immobilier.fr>